

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 3

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphanie, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procurat(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
et publication du
30 juin 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme Alexandra ABADIE

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 ZONE D'ACTIVITE DU POUNTET</b>
--

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 zone d'activite du pountet, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Vice Président Guy FORMENT





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022083
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 ZA du Pountet
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022083-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022083-DE-1-1_0.xml	text/xml	877
Nom original :		
Délibération compte de gestion ZA du Pountet 2021.pdf	application/pdf	83429
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022083-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	83429

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h16min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h16min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h16min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h17min03s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le 11/07/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUDGET ANNEXE POLE ENFANCE ET JEUNESSE**

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le Compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38 Pour : 36 Contre : 0 Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
et publication du
30 juin 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme Alexandra ABADIE

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021  
POLE ENFANCE ET JEUNESSE**

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 pole enfance et jeunesse, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Vice Président Guy FORMENT





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité :** Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

**Utilisateur :** BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022084
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 Pole enfance
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022084-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022084-DE-1-1_0.xml	text/xml	876
Nom original :		
Délibération compte de gestion Pole enfance 2021.pdf	application/pdf	80706
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022084-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	80706

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h17min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h17min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h17min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h17min34s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le 19/07/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUDGET ANNEXE DE LA RÉSERVE FONCIÈRE SOULAN DE LA BOURDETTE**

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38 Pour : 36 Contre : 0 Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphanie, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
--------------

et publication du

30 juin 2022
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021  
ZA SOULAN DE LA BOURDETTE**

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 za soulan de la bourdette, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Vice Président Guy FORMENT





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne**

Utilisateur : **BERNARD Thierry**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022085
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 Réserve foncière Soulan de la Bourdette
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022085-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022085-DE-1-1_0.xml	text/xml	903
Nom original :		
Délibération compte de gestion Réserve foncière Soulan de la Bourdette 2021.pdf	application/pdf	80748
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022085-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	80748

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h18min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h18min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h18min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h18min25s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 36
		Contre : 0
		Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procurations(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
et publication du
30 juin 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme Alexandra ABADIE

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 CUISINE CENTRALE</b>
--

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 cuisine centrale, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à MIRANDE

Le Vice Président Guy FORMENT





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022087
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 Cuisine centrale
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022087-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022087-DE-1-1_0.xml	text/xml	880
Nom original :		
Délibération compte de gestion Cuisine centrale 2021.pdf	application/pdf	81224
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022087-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	81224

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h20min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h20min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h20min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h20min55s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 36
		Contre : 0
		Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuratation(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuratation à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
et publication du
30 juin 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 CAMPING DE L'ILE DU PONT</b>
--

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 camping de l'île du pont, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à MIRANDE

Le Vice Président Guy FORMENT





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022088
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 Camping ile du Pont
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022088-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022088-DE-1-1_0.xml	text/xml	883
Nom original :		
Délibération compte de gestion Camping Ile du Pont 2021.pdf	application/pdf	82882
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022088-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	82882

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h22min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h22min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h22min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h22min26s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le

29/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 38
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuratation(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
et publication du
30 juin 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 MULTI SERVICES DE BASSOUES</b>
--

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Communautaire en même temps que le compte administratif.

**Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 multi services de bassoues, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande

Vice Président Guy FORMENT






## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022089
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 Multi services de Bassoues
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022089-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022089-DE-1-1_0.xml	text/xml	890
Nom original :		
Délibération compte de gestion Multi services de Bassoues 2021.pdf	application/pdf	81815
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022089-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	81815

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h23min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h23min08s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h23min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h23min19s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy FORMENT, Vice Président. Le compte administratif et le compte de gestion étant voté en même temps, le Président, Patrick FANTON s'est retiré de la séance le temps du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 3

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuratation(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuratation à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
30 juin 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

30 juin 2022
--------------

et publication du

30 juin 2022
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

<b>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 LOTISSEMENT A BATAILLE</b>
--

Le Vice Président expose aux membres du Conseil Communautaire que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Mirande à la clôture de l'exercice.

Le Vice Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 lotissement a bataille, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Vice - Président Guy FORMENT





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022090
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération approbation compte de gestion 2021 ZA Bataille
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022090-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022090-DE-1-1_0.xml	text/xml	875
Nom original :		
Délibération compte de gestion ZA Bataille 2021.pdf	application/pdf	80295
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022090-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	80295

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 15h24min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 15h24min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 15h24min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 15h24min22s	Reçu par le MI le 2022-07-01

Publié le 19/07/2022

**COMMUNAUTE de COMMUNES – CŒUR d'ASTARAC en GASCOGNE****EXTRAIT****DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****SÉANCE DU 29 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 23 juin 2022 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

**Etaient présents** : MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra.

**Conseiller suppléant ayant droit de vote** : Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc).

**Absents ayant donné procuration** : M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean-Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET.

**Absents excusés** : M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Mme Alexandra ABADIE est désignée comme secrétaire de séance.

**OBJET : TARIF LUDOTHEQUE**

Monsieur le Président propose de fixer les nouveaux tarifs comme suit :

**Prêt de jeux pour les particuliers :**

Adhésion à l'année : Tarif normal : 20€ / Tarifs réduits (pour les habitants de Cœur d'Astarac) : 15€

Tarif perte de jeux, de pièce ou détérioration : 30€

**Action en faveur des partenaires institutionnels :**

Une animation d'une heure : tarif normal : 10€ / tarif réduit (pour les structures de Cœur d'Astarac) : 8€

Les animations hors du territoire communautaire sont possibles dans un rayon de moins de 10 km du siège.

Une location de 6 jeux pour une durée maximale de 3 semaines : Tarif normal : 3€ / tarif réduit : 2€

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- approuve les tarifs de la ludothèque,
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Président ou à un de ses Vice-Présidents pour signer tous actes aux effets ci-dessus

Monsieur le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de communes.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU – Villa Noullobos – Cours Lyautey – 64010 PAU CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat par envoi sur papier au tribunal, dépôt sur place au tribunal ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) de la requête.

**Extrait certifié conforme.**  
**Fait à MIRANDE, le 06 juillet 2022**  
**Le Président**  
**Patrick FANTON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE DE COEUR D'ASTARAC EN GASCOGNE**

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le 29 juin à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 36
		Contre : 0
		Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 juillet 2022
-----------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

<b>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022</b>
-------------------------------------

et publication du

18 juillet 2022
-----------------

L'assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : **886 851,59**

Recettes : **913 875,59**

**Fonctionnement**

Dépenses : **5 807 593,18**

Recettes : **5 807 593,18**

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 939 675,59 (dont 52 824,00 de RAR)

Recettes : 939 675,59 (dont 25 800,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 5 807 593,18 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 5 807 593,18 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022125
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget primitif 2022 Coeur d'Astarac en gascogne
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022125-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022125-DE-1-1_0.xml	text/xml	877
Nom original :		
Délibération BP 2022 Coeur d'Astarac en Gascogne .pdf	application/pdf	78716
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022125-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	78716

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h33min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h33min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h33min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h38min48s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le 29 juin à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 38
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procurat ion(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 juillet 2022

et publication du

18 juillet 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 72 493,11

Recettes : 23 493,11

**Fonctionnement**

Dépenses : 23 896,00

Recettes : 23 896,00

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 72 493,11 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 72 493,11 (dont 49 000,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 23 896,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 23 896,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président FANTON Patrick





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne**

**Utilisateur : BERNARD Thierry**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022126
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget primitif 2022 Multi services de Bassoues
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022126-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022126-DE-1-1_0.xml	text/xml	876
Nom original :		
Délibération BP 2022 Multi services de Bassoues .pdf	application/pdf	75795
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022126-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	75795

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h34min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h34min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h34min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h34min51s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le

*11/07/2022*

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le 29 juin à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 36
		Contre : 0
		Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procurations(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

16 juillet 2022
-----------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

et publication du

18 juillet 2022
-----------------

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 915 975,17

Recettes : 924 978,27

**Fonctionnement**

Dépenses : 855 621,00

Recettes : 855 621,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	924 978,27 (dont 9 003,10 de RAR)
Recettes :	924 978,27 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	855 621,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	855 621,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





-  HELIOS : comptabilité publique
-  ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne**

**Utilisateur : BERNARD Thierry**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022127
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget primitif 2022 Pole enfance
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022127-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022127-DE-1-1_0.xml	text/xml	862
Nom original :		
Délibération BP 2022 Pole enfance .pdf	application/pdf	77571
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022127-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	77571

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h35min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h35min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h35min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h35min42s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, le 29 juin à 20 heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 36
		Contre : 0
		Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 juillet 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

et publication du

16 juillet 2022

**VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Patrick FANTON,

vote les propositions nouvelles du Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 10 198,13

Recettes : 10 198,13

**Fonctionnement**

Dépenses : 10 959,15

Recettes : 10 959,15

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 10 198,13 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 10 198,13 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 10 959,15 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 10 959,15 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022128
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget supplémentaire 2022 Camping ile du Pont
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022128-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022128-DE-1-1_0.xml	text/xml	875
Nom original :		
Délibération BS 2022 Camping Ile du Pont.pdf	application/pdf	76321
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022128-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	76321

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h36min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h36min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h36min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h36min33s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 3

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

16 juillet 2022
-----------------

**VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

et publication du

18 juillet 2022
-----------------

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Patrick FANTON,

vote les propositions nouvelles du Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 31 761,09

Recettes : 31 761,09

**Fonctionnement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Pour rappel, total budget :	
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	31 761,09 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	31 761,09 (dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022129
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget supplémentaire 2022 ZA Bataille
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022129-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022129-DE-1-1_0.xml	text/xml	867
Nom original :		
Délibération BS 2022 ZA Bataille.pdf	application/pdf	80750
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022129-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	80750

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h37min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h37min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h37min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h52min15s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le 19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, le 29 juin à 20 heures le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 0
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procurat ion(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 juillet 2022
-----------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

et publication du

18 juillet 2022
-----------------

**VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Patrick FANTON,

vote les propositions nouvelles du Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 5 437,65

Recettes : 5 437,65

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 5 437,65 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 5 437,65 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022130
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget supplémentaire 2022 Cuisine centrale
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022130-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022130-DE-1-1_0.xml	text/xml	872
Nom original :		
Délibération BS 2022 Cuisine centrale.pdf	application/pdf	76194
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022130-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	76194

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h37min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h37min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h37min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h48min00s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le

19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38 Pour : 36 Contre : 0 Abstentions : 2

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

16 juillet 2022
-----------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme Alexandra ABADIE

et publication du

18 juillet 2022
-----------------

<b>VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022</b>
---

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Patrcik FANTON,

vote les propositions nouvelles du Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 599,33

Recettes : 599,33

**Fonctionnement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Pour rappel, total budget :	
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	599,33 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	599,33 (dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne**

**Utilisateur : BERNARD Thierry**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022131
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget supplémentaire 2022 Réserve foncière Soulan de la Bourdette
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022131-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022131-DE-1-1_0.xml	text/xml	895
Nom original :		
Délibération BS 2022 Réserve foncière Soulan de la Bourdette.pdf	application/pdf	77387
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022131-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	77387

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h38min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h38min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h38min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h43min46s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le

19/07/2022

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mil vingt deux, le 29 juin à 20 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick FANTON.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
43	34	38
		Pour : 35
		Contre : 0
		Abstentions : 3

**Etaient présents :**

MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, VERRET Etienne, IGLESIAS Alain, DARROUX Jean-François, LECLERC Gaëtan, GATELET Claude, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes PICCIN Colette, DUBOSQ Dominique, DAL LAGO Rosemonde, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean Jacques, CORTADE Michel, Mme MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, YELMA Jean-Luc, PUGNETTI Christophe, MONBERNARD Joël, Mme CHABBERT Stéphanie, MM LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno, Mme ABADIE Alexandra, Mme DUTOYA Anne-Marie (suppléante de M DESBARATS Jean-Marc)

Date de la convocation
23 juin 2022

**Procuration(s) :**

M ARROUY Fabien a donné procuration à Mme MOCCHI TUJAGUE Martine ; M FORGUES Gérard donne pouvoir à M DARROUX Jean-François ; Mme BUREL Marie-Jo donne pouvoir à M ARENOU Jean Loup ; M CABOS Christian donne pouvoir à M Claude GATELET

Date d'affichage
18 juillet 2022

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

M DOUBRERE Jean-Paul, Mme CAPDECOMME Marie-Pierre, M ABADIE Bruno, Mmes SAHUGUEDE Nathalie, GABARROT Pauline

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** Mme Alexandra ABADIE

16 juillet 2022
-----------------

**VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

et publication du

18 juillet 2022
-----------------

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Patrick FANTON,

vote les propositions nouvelles du Budget Supplémentaire de l'exercice 2022 :

**Investissement**

Dépenses : 126 148,00

Recettes : 126 148,00

**Fonctionnement**

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Pour rappel, total budget :	
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	126 148,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	126 148,00 (dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE

Le Président Patrick FANTON





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Communauté de communes Coeur d'Astarac en Gascogne

Utilisateur : BERNARD Thierry

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022132
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	Délibération budget supplémentaire 2022 ZA du Pountet
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	032-243200425-20220629-2022132-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
032-243200425-20220629-2022132-DE-1-1_0.xml	text/xml	869
Nom original :		
Délibération BS 2022 Za du Pountet.pdf	application/pdf	76405
Nom métier :		
99_DE-032-243200425-20220629-2022132-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	76405

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 juillet 2022 à 18h39min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 juillet 2022 à 18h39min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 juillet 2022 à 18h39min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 juillet 2022 à 18h39min30s	Reçu par le MI le 2022-07-16

Publié le

19/07/2022